



Les bases naturelles de la monnaie

Sacha Bourgeois-Gironde

► **To cite this version:**

Sacha Bourgeois-Gironde. Les bases naturelles de la monnaie. Tracés : Revue de Sciences Humaines, ENS Éditions, 2009, 17, pp.127-139. ijn_00436732

HAL Id: ijn_00436732

https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00436732

Submitted on 27 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les bases naturelles de la monnaie

Sacha Bourgeois-Gironde

ENS-LSH et Institut Jean-Nicod (CNRS, EHESS, ENS)

Introduction

La monnaie est une institution, au même titre que le langage ou la religion. Mauss a insisté sur le caractère talismanique de la monnaie (Mauss, 1914). Searle considère le langage comme le fait institutionnel premier, dont la monnaie dépendrait, comme toutes les autres institutions (Searle, 1995). L'analyse maussienne paraît porter sur l'origine de la monnaie, sur certains faits d'arrière-plan, religieux, qui auraient favorisé l'apparition de la monnaie. Searle s'interroge sur ce qui différencie un fait naturel d'un fait social, conventionnel. Le langage et un partage des intentions sont selon lui requis pour l'émergence d'un fait social. Il s'agit dans les deux cas d'analyser l'émergence de la monnaie, non pas en termes d'un commencement absolu, mais de comprendre, pour Mauss, « sous quelle forme la plus primitive, la plus simple, la plus élémentaire pour mieux dire, on peut se figurer que s'est présentée, dans les sociétés les plus basses que nous connaissions, la notion de monnaie »¹, et, pour Searle, comment un objet physique X peut passer pour un objet social Y dans un contexte donné C. Autrement dit Mauss cherche les conditions anthropologiques de l'émergence de la monnaie et Searle ses conditions conceptuelles ; les deux pouvant en principe se recouper.

Les réponses apportées sont toutefois très différentes. Quand il cherche dans la religion, et plus particulièrement dans certains artefacts religieux, l'origine de la notion de monnaie, Mauss ne pose pas une relation de dépendance entre la monnaie et ces faits ou phénomènes d'arrière-plan. La monnaie partage une certaine nature avec les artefacts religieux. La monnaie primitive, et alors peut-être aussi la monnaie moderne, est elle-même un artefact religieux, un talisman comme il dit. Quand Searle envisage les conditions conceptuelles d'émergence de la monnaie il construit une relation de dépendance, comme on le verra un peu

¹ Mauss, op. cit. p. 3.

plus précisément plus bas, entre la monnaie et d'autres faits institutionnels censément plus primitifs : l'existence du langage, la possibilité d'intentions collectives. Non seulement le type de réponse, entre Mauss et Searle, varie, mais les conceptions de la monnaie, et en particulier de sa relation à la valeur et à sa représentation, sont radicalement différentes. Pour Searle un fait social comme la monnaie est essentiellement dépendant et secondaire par rapport à un accord préalable. Pour Mauss l'analyse des conditions d'émergence peut faire apparaître un caractère socialement primitif de la monnaie, sur lequel une foi et un accord peuvent se greffer.

Nous irons dans le sens de Mauss et même un peu plus loin en direction de l'exploration d'une origine naturelle de la monnaie. Certes, la monnaie, comme le dit Searle, tire partie de faits physiques, mais contrairement à lui on peut penser qu'elle ne tire pas nécessairement ses propriétés institutionnelles de la réalisation conjointe préalable de ces faits physiques et d'un arrière-plan institutionnel préétabli. La thèse que nous défendrons est que la monnaie émerge à partir d'une réalité biologique préconstituée et que des faits sociaux et institutionnels inédits et primitifs sont permis grâce à cette émergence de la monnaie. Searle a besoin d'institutions préalables pour expliquer l'institution monétaire. On peut penser au contraire que la monnaie est une institution primitive, partageant éventuellement des caractéristiques avec d'autres institutions primitives, comme le suggérait Mauss. Par ailleurs on peut envisager que différentes institutions primitives ne sont pas nécessairement interdépendantes et que divers arrière-plans naturels peuvent présider à leur émergence.

1. Deux dimensions de la relation entre faits naturels et faits sociaux

Quel fait primitif envisage Mauss ? Il énonce dans son essai sur la monnaie : « La monnaie n'est nullement un fait matériel et physique, c'est essentiellement un fait social ; sa valeur est celle de sa force d'achat, et la mesure de la confiance qu'on a en elle »². Il indique ici les propriétés essentielles de ce fait social : valeur et confiance, la première semblant ici déterminer la seconde plutôt que l'inverse. C'est ce point qui nous intéressera précisément. Dans l'approche institutionnaliste de la monnaie développée par Aglietta et Orléan (2002) ce sont ces deux mêmes caractéristiques qui caractérisent le fait social de la monnaie. Pour ces auteurs, la convention ne précède pas l'octroi de la valeur à des supports monétaires. C'est

² Idem.

l'introduction de la valeur par le moyen de la monnaie qui génère un ensemble de relations de confiance. La convention en somme croît et s'articule autour de l'introduction de la valeur. La question, pour nous, est donc de comprendre comment émerge le fait social primitif de la valeur. Certes la monnaie n'est pas un fait physique, c'est un fait social réalisé matériellement dont la spécificité consiste en des artefacts, au départ matériels (les pièces de monnaie), dotés de pouvoir économique (*purchasing power*) et suscitant, donc, la confiance.

C'est une chose de dire que la monnaie est un fait social réalisé matériellement, par le moyen d'artefacts de différentes sortes, et une autre chose de chercher à comprendre comment ce fait social dépend de conditions de possibilités naturelles. Ce sont des problèmes du second type qui nous intéressent ici. Rien n'empêche en effet que le fait social monétaire tire certaines de ses spécificités des propriétés naturelles par lesquelles il est rendu possible. Cela n'enlève rien à sa réalité de fait social et au fait que les pièces de monnaie sont bien des artefacts sociaux munis de pouvoir économique générant la confiance. Ce que nous cherchons à mettre en lumière sont plus particulièrement certaines propriétés neurobiologiques qui sous-tendraient la perception de ces artefacts sociaux en tant qu'ils sont munis de pouvoir économique ou pas, c'est-à-dire, précisément, leur classification comme monnaie digne de confiance ou pas. Quelle est la nature de la relation possible entre les phénomènes neurobiologiques liés au traitement d'artefacts monétaires et le fait social monétaire ? On n'aura rien dit de précis en parlant de survenance ou d'émergence. Il est clair qu'un fait social survient généralement sur un ensemble très complexe de faits physiques. Il est également clair que ce fait social a dû « émerger » à un moment donné. Nous avons en tête un type de questions légèrement différentes qui ne portent pas sur l'ontologie des faits sociaux, mais bien, en revanche, sur certaines modalités de leur apparition. Certaines contraintes biologiques ont pesé sur l'apparition du fait social monétaire et expliquent en partie sa nature et certains aspects de sa réalisation sociale. En particulier, nous pensons que les propriétés neurobiologiques particulières que l'on rencontre dans le traitement de la validité ou de l'invalidité monétaire³, étayaient une conception de la nature de l'institution monétaire qui est davantage dans l'esprit de ce que suggère Mauss que de ce que propose Searle.

Il est intéressant toutefois de souligner que Searle est un philosophe analytique qui, bien que plaçant le langage au centre de ses analyses, est soucieux de rappeler que les contraintes

³ Nous utilisons ces termes de validité et d'invalidité par commodité pour désigner le fait qu'une pièce de monnaie a actuellement un « purchasing power » ou pas, ou plus simplement qu'elle a actuellement cours ou pas.

neurobiologiques et psychologiques qui définissent la nature humaine expliquent en partie nos compétences linguistiques. En somme, quand nous étudions un fait social, nous ne pouvons totalement ignorer en principe, pour Searle, les contraintes biologiques structurelles qui permettent éventuellement de rendre compte de certaines formes que prend ce fait social. Pour être un peu plus précis, si notre organisme était muni de capacités cognitives infaillibles (mémoire, raisonnement, etc.) ou dépourvu de certaines émotions, les institutions économiques, comme l'épargne et le crédit par exemple, prendraient des formes très différentes. Nos propres travaux ont exactement porté sur certaines contraintes biologiques qui s'exercent sur l'émergence de l'institution monétaire et répondent bien, en un sens, au souci de réalisme neurobiologique dans la présentation d'une théorie d'un fait culturel ou social que rappelle Searle.

Searle consacre une importante partie de sa *Construction de la réalité sociale* à chercher à expliquer comment les entités sociales parviennent à l'existence. La manière dont il se pose cette question met en jeu trois notions primitives : des objets physiques X, des objets sociaux Y et des contextes C. Qu'est-ce qui fait que des X peuvent passer pour des Y dans des contextes C? La réponse de Searle tient dans l'idée que certains actes ou états cognitifs font que certains objets physiques acquièrent certaines fonctions sociales particulières. Searle prend l'exemple d'un billet de banque. X est un morceau de papier découpé et imprimé d'une certaine manière. Y est le billet, c'est-à-dire l'objet social. C est par exemple une banque. L'acte de conférer de la valeur, au sein d'une banque d'émission, à certains supports physiques suffit pour introduire l'objet social de la monnaie.

Cette approche extrêmement simple ne capture cependant pas de manière toujours claire l'ensemble des phénomènes dont Searle pense lui-même qu'ils tombent sous le concept de monnaie. Pour Searle les propriétés sociales « surviennent » sur les propriétés physiques, en vertu d'un acte de langage ou de pensée qui permettent cette relation de survenance dans un contexte approprié. Mais le fait est qu'il y a des objets, ou plus exactement des faits de nature sociale, parmi les exemples mêmes que Searle donne, qui ne satisfont pas vraiment son explication en termes de survenance du social sur le physique. Il appelle en effet aussi bien monnaie les pièces, les billets de banque, que les inscriptions électroniques sur les ordinateurs de la banque. Dans ce dernier exemple : que sont X et Y ? Searle pense que cet exemple satisfait bien son schéma explicatif. La monnaie, par une décision conventionnelle, survient bien sur le support électronique. Cependant peut-on payer avec des inscriptions électroniques ? On peut payer avec des supports physiques tels que les billets ou les pièces, ou

avec les cartes qui modifient à distance les inscriptions électroniques de mon compte en banque en faveur d'un autre compte en banque. Mais a-t-on payé avec ces événements électroniques ? La réponse à cette question n'est pas forcément tranchée, mais il y a un sens à distinguer ce que permettent de faire les pièces, les billets et les cartes de crédit (payer) et le rôle joué par des marques électroniques (enregistrer). Ces dernières représentent ou enregistrent des transactions monétaires, ce que ne font pas les pièces ou les billets qui sont de réels moyens de paiement.

Searle ici semble ici légèrement imprécis sur le type d'objets physiques qui peuvent tomber conjointement sous X et sous Y. Cette remarque est importante parce que nous avons besoin de distinguer, quand on s'interroge, comme nous le faisons, sur l'émergence de l'institution monétaire (et, dans notre cas, plus précisément sur les contraintes biologiques qui ont pesé sur cette émergence) i) les faits naturels qui rendent possibles l'institution monétaire et ii) les médiations physiques qu'utilise l'institution monétaire à travers les différents modes de sa réalisation. La réponse à la question de l'émergence de l'institution monétaire doit mettre en avant des faits de type i), mais Searle, quand il fournit son schéma explicatif de la survenance du fait social monétaire sur des faits physiques illustre plutôt son analyse par des faits de type ii). Il est clair que ce ne sont pas des faits de type i) qui permettent a priori de répondre à la question que se pose Searle. Searle veut mettre en évidence – répétons-le – une relation entre faits sociaux et faits physiques qui permet de saisir pourquoi ce que nous appelons une « banque » est un certain type d'institution abstraite qui survient sur un ensemble de faits matériels (des bâtiments, une certaine organisation physique, des guichets, des banquiers, etc.). Une banque est la fois cette institution et le bâtiment dans lequel entrent ses clients. Ici l'ambiguïté est facile à résoudre : un certain système matériel est à la fois ce qui rend possible et réalise matériellement une certaine institution. Le cas de la monnaie est un peu différent. Cela vient de l'usage de la monnaie. Ce qui doit être réalisé, à travers une médiation physique, est un moyen de paiement, pas simplement le concept de monnaie ou l'institution monétaire. Le caractère a priori instrumental du support physique de la monnaie – et qui est inhérent à sa définition comme monnaie – complique de manière inattendue l'analyse que l'on doit donner de la relation entre faits physiques et fait social dans ce cas particulier.

Il est clair que Searle ne peut pas voir l'exemple des traces électroniques autrement que comme allant dans le sens de l'explication qu'il veut fournir des faits institutionnels. Il ne peut pas restreindre le type d'objets X pertinents à la catégorie de *moyens* pouvant satisfaire les fonctions associées à Y. Sinon il n'y a plus réellement survenance mais circularité : il faudrait

restreindre la classe d'objets X à la catégorie des moyens de *paiement* potentiels. La sélection des objets X est alors contrainte par le fait institutionnel qui est censé survenir sur eux.

Echapper à cette circularité suppose d'avoir une classe ouverte d'objets X. Les objets qu'on reconnaît comme Y peuvent survenir sur des objets ou des faits physiques indépendamment de la propension de ces derniers à constituer des artefacts qui réalisent les fonctions dévolues au fait social sous examen. Mais si la classe est trop ouverte, on perd la relation instrumentale qui semble devoir intuitivement présider à la relation entre le support physique et le fait social dans le cas spécifique de la monnaie. Or, cette relation instrumentale dépend de propriétés particulières de l'objet physique qui le rendent propre à remplir les fonctions de la monnaie.

Searle n'est pas si loin de cette restriction instrumentale de la classe d'objets physiques X sur lesquels des faits sociaux Y peuvent survenir, lorsqu'il écrit : « Les objets sociaux sont toujours (...) constitués par des actes sociaux ; et, en un sens, l'objet est simplement la possibilité continue de l'activité. Un billet de 20 dollars par exemple, est une possibilité existante de payer quelque chose »⁴ ou encore plus loin : « Ce à quoi nous pensons en termes d'objets sociaux, tels que les gouvernements, la monnaie, les universités, ne sont en fait que des places de variables d'activités. J'espère avoir montré clairement que toute l'opération des fonctions agentives et de l'intentionnalité collective est une affaire d'activités qui se poursuivent et de création d'autres activités possibles »⁵.

A ce point, la portée ontologique du schéma explicatif des faits sociaux chez Searle paraît devenir ambiguë entre une vision réaliste, qui est en principe la sienne, et une vision instrumentale. Searle ne dit certes pas que les institutions *sont* les activités qui les soutiennent, mais qu'elles rendent possibles ces activités. Un billet ne serait pas un billet sans institution monétaire et il n'y aurait pas de société marchande sans monnaie. Une institution est la possibilité de patterns d'activités coordonnées, convergentes. Cette conception n'est pas irréaliste au sens où il y a bien un statut indépendant de l'institution vis-à-vis des activités qui néanmoins la réalisent pratiquement. Mais elle impose bien une sorte de contrainte sur le choix des objets physiques qui peuvent faciliter ces activités. Des encodages informatiques sur un ordinateur central d'une banque ne constituent pas en soi un moyen de paiement, ils ne sont pas une réalisation de la monnaie dans ce sens là. Ces encodages font simplement partie des dispositifs mis en œuvre pour faciliter les échanges monétaires.

⁴ Searle, op. cit. p.36.

⁵ Idem. p.37.

Il nous semble donc que Searle a une conception à la fois réaliste et instrumentale des institutions. Il y a des institutions qui rendent possibles et structurent des activités humaines. Et ces activités sont facilitées par les supports physiques qui réalisent ces institutions. Ce sont des décisions et une intentionnalité collectives qui déterminent, selon Searle, qu'un objet physique devient un objet social, entrant de ce fait dans un ensemble d'activités sociales. Nous ne discuterons pas plus avant l'ontologie sociale de Searle. Le point central qui nous intéresse est que cette ontologie repose sur des faits sociaux préalables subsumés sous l'idée d'intentionnalité collective des agents sociaux, c'est-à-dire leur possibilité de se coordonner par des moyens linguistiques ou tacitement. Dans ce contexte d'intentionnalité collective des objets ou des faits physiques peuvent se transmuier en objets ou faits sociaux. Searle – peut-être pour déminer un risque local de circularité dans son explication de la survenance des faits sociaux sur les faits physiques – interpose ainsi l'écran d'une réalité sociale préalable entre le naturel et le social.

On pourrait cependant parvenir à une explication plus parcimonieuse de la relation entre les aspects matériels et conventionnels de la monnaie en admettant d'emblée que cette relation n'est pas une simple relation de survenance mais une relation qui inclut nécessairement une dimension instrumentale. Cette contrainte interne sur le choix des X qui doivent réaliser les Y – dans le schéma de Searle – permet alors, nous pensons, de minimiser le rôle *ad hoc* des C et des actes performatifs par lesquels la relation entre les X et les Y est censée se produire. Le point plus particulier sur lequel nous allons désormais nous pencher est que cette restriction interne apportée au choix des X s'explique peut-être par ce que nous avons appelé plus haut des raisons de type i), c'est-à-dire des contraintes naturelles sur l'émergence de l'institution monétaire.

2. Le détournement culturel des fonctions neurobiologiques écologiques

La conception que nous voulons défendre tient en ceci : certains phénomènes culturels et conventionnels, comme la monnaie, mais aussi la lecture ou les nombres, dépendent quant à leur émergence de contraintes biologiques qui permettent d'expliquer non seulement leur succès (le fait qu'ils aient émergé, se soient répandus à une large échelle sociale et se soient stabilisés au cours du temps), mais aussi certaines caractéristiques, voire certains biais, inhérents à leur usage. Une explication de l'émergence de faits sociaux qui permet d'articuler directement un niveau biologique et un niveau social, sans reposer sur une médiation sociale

préétablie entre les deux (les actes constitutifs, l'intentionnalité collective), est de fait plus parcimonieuse que celle que propose Searle. Elle répond par ailleurs à une exigence théorique que ce philosophe aime à rappeler : des capacités humaines comme le langage, l'intentionnalité collective, sont contraintes par notre fonctionnement neurobiologique. Pourquoi ne pas en tenir compte, du coup, dans l'explication de l'émergence des faits sociaux plus généralement ?

La monnaie possède des fonctions garanties par l'effet d'une convention sociale. Dans sa définition aristotélicienne, la monnaie joue les rôles d'unité de compte, de moyen d'échange et de réserve de valeur. Si l'on adopte cette conception fonctionnaliste de la monnaie, il est clair qu'il y a une condition fondamentale pour que la convention fonctionne, à savoir que les artefacts qui incarnent la monnaie (pièces, billets, supports virtuels éventuels) soient reconnus et catégorisés comme monnaie valide ou invalide, propre ou impropre à l'usage. Catherine Tallon-Baudry, Florent Meyniel et Sacha Bourgeois-Gironde (2009, à paraître) se sont concentrés dans une étude récente en imagerie cérébrale sur les mécanismes neuronaux qui sous-tendent la catégorisation de stimuli monétaires comme étant valides ou invalides. Il s'agissait d'une tâche expérimentale mettant en œuvre la perception de pièces de monnaie ayant actuellement cours et de pièces démonétisées. Cette étude a permis de dégager deux résultats notables. Le cerveau humain a des ressources de catégorisation de stimuli selon le paramètre monnaie actuelle / pièce démonétisée qu'il met en œuvre i) indépendamment de la familiarité des sujets avec les pièces de monnaie concernées, et ii) de manière extrêmement rapide. Plus précisément le cerveau, indépendamment, donc, de processus de renforcement liés à un usage répété sur une longue période des pièces de monnaie présentées visuellement aux sujets, reconnaît qu'une pièce de monnaie a cours dans un intervalle temporel qui permet habituellement la reconnaissance de stimuli comme des visages mais pas la reconnaissance, par exemple, qu'une série de lettres forment un mot du langage ou pas.

Le stimulus « monnaie » semble emprunter les voies de traitement neuronal utilisées pour la catégorisation d'objets naturels, alors qu'il s'agit d'un objet culturel. Il peut sembler étonnant en effet que la détection de la valeur d'une pièce de monnaie ne s'appuie pas sur les mécanismes cérébraux de décodage sémantique de stimuli verbaux. Une pièce de monnaie semble être traitée par le cerveau à un niveau propre au traitement de stimuli écologiques – comme les visages ou la nourriture – et qui suffit à lui attribuer de la valeur. Cette valeur n'est pas attribuée à la pièce après un décodage de ses propriétés sémantiques (la valeur numéraire inscrite, l'origine nationale) ou conventionnelles (le sujet se représente explicitement que

cette pièce qu'on lui montre a cours dans tel ou tel pays). Ces aspects conventionnels, qui s'attachent assurément à l'usage pertinent d'une pièce de monnaie dans un contexte approprié, semblent secondaires, et en tout cas postérieurs dans leur traitement cérébral, à l'attribution de la validité.

Pour expliquer ces observations à première vue surprenantes, on peut formuler l'hypothèse que la monnaie a détourné de son rôle initial un circuit dédié à la détection des objets naturels – très probablement ceux qui sont particulièrement pertinents du point de vue de la survie d'un individu comme les visages des congénères ou la nourriture. Cette hypothèse revient à proposer d'élargir au champ économique l'hypothèse du recyclage culturel des aires visuelles en vue du traitement des nombres et des lettres proposée par Dehaene et Cohen (2008). Une partie du cortex humain s'est spécialisée dans des domaines culturels tels que la lecture et l'arithmétique. Ces inventions culturelles sont trop récentes pour avoir influencé l'évolution de l'espèce humaine. Aucune modification anatomique ne pouvant s'être produite sur une période aussi courte, pour expliquer l'invariance paradoxale (« paradoxale » car il n'y a aucune raison a priori de penser qu'à travers les individus les mêmes aires cérébrales se soient spécialisées dans le traitement des artefacts culturels), Dehaene et Cohen ont ainsi suggéré que les inventions culturelles « envahissent » des circuits cérébraux anciens et héritent d'un certain nombre de leurs contraintes structurelles.

Le parasitage d'une aire cérébrale associée au traitement de stimuli écologiques anciens a pour effet que certaines des modalités propres à cette fonction préalable vont être héritées dans le traitement des stimuli culturels récents. Ces contraintes héritées peuvent permettre d'expliquer des traits caractéristiques, voire des biais ou des anomalies, dans le traitement des stimuli récents. L'hypothèse que nous développons actuellement est que le traitement de la validité monétaire a pu recycler les bases corticales de la catégorisation d'items dans l'environnement de nos ancêtres selon le paramètre nourriture / poison. On comprend peut-être alors par là que le décodage de la valeur monétaire soit si rapide et de nature quasi-perceptuelle et non pas médié par des processus neuronaux liés à un traitement cognitif et sémantique plus avancé. Mais ce parasitage d'une fonction liée à notre survie aurait fait peser des contraintes sur notre relation à la monnaie, ou plus exactement à l'argent. Nos attitudes face à l'argent révèlent peut-être tout autant une partie de notre patrimoine biologique que de notre identité sociale.

Comme on le voit, notre résultat empirique principal est que la précocité du traitement de la validité monétaire et l'absence de renforcement de ce traitement par l'usage et la familiarité conduisent à penser que la notion de valeur (ici plus spécifiquement de validité d'une pièce de monnaie) est encodée de manière indépendante et primitive relativement à un traitement dépendant de processus linguistiques ou cognitifs élaborés. Ce résultat jette, selon nous, un éclairage critique possible sur les théories de la monnaie néoclassiques qui considèrent, depuis Aristote, que la monnaie est un médium qui permet d'exprimer selon une mesure commune la valeur intrinsèque des marchandises. Ce que nous observons est que la valeur est reconnue sans qu'on ait besoin de reconstruire mentalement l'usage potentiel de cette pièce de monnaie. La valeur d'une pièce de monnaie nous est apparue comme une donnée neurobiologique antérieure et indépendante des mécanismes de traitement linguistique, calculatoire et symbolique, neurobiologiquement séparés et plus tardifs, de la monnaie. La valeur semble un donné primitif qui se trouve être efficacement réalisé dans certains stimuli, les pièces de monnaie, et non pas une notion dérivée d'un usage marchand. Cette notion de valeur ou de validité monétaire recevant, du point de vue cérébral, un traitement similaire à celui de catégories écologiques, l'idée d'une primitivité de la reconnaissance de la valeur monétaire par rapport aux fonctions économiques conventionnellement attribuées à la monnaie semble renforcée. Il est au demeurant fort probable, qu'au cours de l'histoire, on n'ait pas « pensé » réunir habilement en un artefact commun les propriétés socialement pertinentes de la monnaie, mais qu'au contraire ces propriétés aient émergé du fait que cet artefact introduisait dans les rapports sociaux une notion de valeur marchande qui ne lui préexistait pas nécessairement.

Quel impact cela a-t-il sur les théories philosophiques ou économiques qui insistent par ailleurs, et naturellement à juste titre, sur le caractère conventionnel de la monnaie ? Non seulement nous observons que la valeur monétaire, qui est pourtant une notion abstraite et conventionnelle reçoit par le cerveau un traitement comparable à celui de catégories naturelles, mais aussi que ce traitement n'est pas sous-tendu par d'autres facteurs conventionnels, comme la compréhension linguistique, des intentions d'agir, etc. Sans que cela n'invalide nullement une définition de l'institution monétaire comme reposant sur une convention et un accord collectif – définition qui fonctionne à un certain niveau d'analyse – ce que nous pensons mettre en lumière à travers notre étude et son interprétation, est une relation plus primitive d'émergence de la base nécessaire de l'institution monétaire, à savoir

l'incarnation de la valeur par certains artefacts, par le recyclage de fonctions biologiques anciennes d'un point de vue évolutionnaire.

Qu'il y ait des artefacts reconnus comme incarnant la valeur fournit la base instrumentale sur laquelle l'institution monétaire peut se maintenir. Bien sûr, si les individus reconnaissent que certains artefacts dans la vie courante ou certains stimuli les reproduisant, dans le cadre d'une expérience, sont effectivement munis de valeur, c'est qu'il y a par ailleurs une convention pour attribuer cette valeur. Mais ce qui est surprenant est que la reconnaissance de cette valeur, qui est une réalité abstraite et institutionnalisée, ne s'opère pas par l'intermédiaire d'un processus de décodage symbolique, mais à un niveau primitif de catégorisation écologique. Cette observation ne permet pas sans doute pas de « naturaliser » la monnaie, mais elle permet peut-être de spéculer que dans l'articulation du fait social à l'aide des notions de valeur et de convention, la valeur est peut-être le fait le plus originel. C'est ce que tendrait à attester l'étude des mécanismes de sa représentation neuronale, même si la reconstruction théorique du fait social a spontanément tendance à suggérer l'ordre inverse de préséance.

Nous suggérons que la monnaie a pu émerger comme une institution à part, de manière indépendante d'autres faits institutionnels préalables, même si elle peut être définie, naturellement, dans les termes d'une convention impliquant des capacités linguistiques et cognitives développées parallèlement. Il n'y a aucune raison de penser que la monnaie tire prioritairement son efficacité sociale du fait que le langage ou que des phénomènes d'intentionnalité collective lui préexistaient. On peut même penser que dans le domaine économique c'est plutôt la reconnaissance immédiate de la valeur monétaire qui rend possible la confiance et l'intentionnalité collective. Cette position nous semble rejoindre l'approche institutionnaliste de la monnaie proposée par Michel Aglietta et André Orléan. Ces auteurs se situent à un niveau d'analyse qui met précisément en lumière le rôle organisateur de la monnaie au sein de la société marchande. Autour de la monnaie se déploient en particulier les différents niveaux de confiance propres à l'institution monétaire : une confiance en l'usage quotidien efficace de la monnaie, une confiance spécifiquement institutionnelle dans les organes qui garantissent la monnaie, une confiance dans la stabilité monétaire. Mais, une fois encore, ces dimensions de la convention ou de l'institution monétaire fonctionnent non pas parce qu'il faut trouver un moyen de les incarner dans un artefact économique, en l'occurrence la monnaie, mais, au contraire, parce que cet artefact économique particulier est, de par ce qu'il représente et du fait qu'il incarne primitivement la valeur, le moyen de déployer ces dimensions de la confiance.

Si l'on associe cette idée que la monnaie rend possible la confiance et que la monnaie est une incarnation primitive de la notion de valeur, héritée peut-être, d'un point de vue évolutionnaire, de la catégorisation, indispensable pour notre survie, d'items écologiques entre aliment et poison, on se rapproche des propositions maussiennes sur la nature de la monnaie. La foi et le pouvoir talismanique associés aux artefacts monétaires premiers reposaient précisément sur le fait que, pour Mauss, ces talismans semblaient incarner un degré de valeur exceptionnel. Le fait est que la monnaie incarne la valeur de manière exceptionnelle. Mais comment se fait-il que nous le reconnaissons si bien, que nous le percevons immédiatement, indépendamment des médiations culturelles et cognitives nécessaires seulement par ailleurs pour fixer son institution sociale ? Cela s'explique si l'on fait l'hypothèse que l'attribution de la valeur à des artefacts culturels comme les pièces de monnaie ou les billets de banque, et peut-être auparavant certains métaux et pierres précieuses, repose sur des mécanismes plus anciens d'attribution de la valeur à des items potentiellement ingérables, ou plus généralement liés à notre survie.

Une fois encore, cela n'invalide pas une conceptualisation de l'institution monétaire en termes d'actes cognitifs performatifs et collectifs qui instituent explicitement les fonctions de la monnaie dans la société. Nous avons simplement souligné que les mécanismes d'attribution de la valeur aux artefacts monétaires paraissent emprunter des voies biologiques qui ne mobilisent pas, pour leur succès, des médiations symboliques et conventionnelles. Cela ne vaut pas dire que ces dernières ne constituent pas le fait social monétaire par ailleurs. En revanche, cela peut vouloir dire que l'analyse de ce fait social doit tenir compte d'une forme de primitivité, ou en tout cas d'indépendance, de l'attribution de la valeur par rapport à la satisfaction, par les artefacts monétaires, de fonctions économiques et sociales conventionnelles. Cette inversion de l'ordre conceptuel privilégié par les analyses néoclassiques de la monnaie permet aussi de résoudre le risque de circularité interne de l'analyse que propose Searle de la relation de survenance entre faits ou objets physiques et fait social dans le cas de la monnaie.

Bibliographie

AGLIETTA, Michel et ORLEAN, André, 2002, *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, Paris.

DEHAENE, Stanislas et COHEN, Laurent, 2008, Cultural of Cortical Maps, *Neuron*, vol. 56, p. 384-397.

MAUSS, Marcel, 1914, Les origines de la notion de monnaie, Paris.

SEARLE, John, 1995, *La Construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard. (Traduit par C. Tiercelin).